

COMITE SYNDICAL
Mercredi 27 Janvier 2021 – 14h00

Ateliers Magelis

Ordre du jour

Approbation du Compte rendu du Comité Syndical du 2 décembre 2020

Rapports d'information

Compte rendu des délégations d'attributions du Comité Syndical
à monsieur le Président du Pôle Image - Magelis

- | | | |
|---------|------|--|
| Rapport | n° 1 | Modification des représentations du Conseil Régional |
| Rapport | n° 2 | Orientations Budgétaires 2021 |
| Rapport | n° 3 | Exonérations loyers |
| Rapport | n° 4 | Adhésion à l'association Ecole 42 |
| Rapport | n° 5 | Convention EMCA 2020 |
| Rapport | n° 6 | Convention FIFCA 2021 |
| Rapport | n° 7 | Convention FIFA Animation First 2021 |
| Rapport | n° 8 | DIA 2 rue du Canal |
| Rapport | n° 9 | Bilan AP/CP |

Questions diverses

COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE

Mercredi 27 janvier 2021

RAPPORT D'INFORMATION N°1

Compte – rendu des délégations d'attributions du Comité Syndical à monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis

Par délibération n° 39/2020 du 2 décembre 2020, vous avez confié plusieurs délégations à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pôle Image MAGELIS.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, compte - rendu est fait des décisions prises dans le cadre de ces délégations :

DATE DE LA DECISION	BENEFICIAIRE(S) PRENEUR(S) DEBITEUR(S)	OBJET DE LA DECISION
22/12/2020	VERGEAU Philippe	Convention précaire pour l'occupation d'un garage au 105 rue de Bordeaux à Angoulême d'une superficie de 34 m ² , à compter du 22 décembre 2020 pour une période de 23 mois. Redevance mensuelle de 100 € TTC (abonnements, consommations diverses et assurance des locaux à charge de l'occupant).
07/01/2021	Association SCCUC	Convention de partenariat portant définition du soutien financier d'un montant de 4 800 € à l'association Services et Culture des Campus Universitaires de la Charente (SCCUC) au titre de l'année 2021.
11/01/2021	Association RECA	Convention ayant pour objet de définir les conditions du soutien financier d'un montant de 1 500 € à l'association Réseau des Ecoles françaises de Cinéma d'Animation (RECA) au titre de l'année 2021.

Le Président,

Jérôme SOURISSEAU



COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE

Mercredi 27 Janvier 2021

RAPPORT N°1

REPRESENTATION DE LA REGION NOUVELLE- AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE MAGELIS –

L'article 6.1 des statuts du Syndicat Mixte du Pôle Image [SMPI] MAGELIS dispose que le Syndicat est administré par un comité composé de délégués désignés par les différents membres du syndicat, dont la représentation est fixée de la façon suivante :

MEMBRES	NOMBRE DE DELEGUES	NOMBRE TOTAL DE VOIX
Région Nouvelle-Aquitaine	4 titulaires et 4 suppléants	4
Département de la Charente	12 titulaires et 12 suppléants	12
GrandAngoulême	2 titulaires et 2 suppléants	2
Commune d'Angoulême	2 titulaires et 2 suppléants	2

Par ailleurs, quatre représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême assistent aux séances du Comité Syndical avec voix consultative.

La Commission permanente du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, réunie le 23 novembre 2020, a décidé de modifier la représentation du Conseil Régional au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis, comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Madame Martine PINVILLE	Monsieur Jonathan MUÑOZ
Monsieur William JACQUILLARD	Madame Françoise COUTANT
Monsieur Mathieu HAZOUARD	Madame Anne-Laure BEDU
Monsieur Daniel SAUVAITRE	Madame Véronique MARENDAT

*

*

*

Aussi, en application des dispositions statutaires précitées, je vous demande de bien vouloir prendre acte du changement de représentants du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, au sein du Comité Syndical du Pôle Image Magelis.

Le Président,

Jérôme SOURISSEAU

Comité Syndical du Pôle Image

Mercredi 27 janvier 2021

Rapport n°2

Orientations Budgétaires 2021

SOMMAIRE

- 1 – Contexte légal du Débat d'Orientation Budgétaire
- 2 – Engagements pluriannuels envisagés
- 3 – Structure et la gestion de la dette
- 4 – Structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs
- 5 – Orientations budgétaires 2020

1 – Contexte légal du Débat d'Orientation Budgétaire

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires du Syndicat Mixte est inscrit à l'ordre du jour du comité syndical.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a souhaité améliorer l'information des élus et a modifié l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions de la loi NOTRe imposent au président de l'exécutif de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, et prévoient l'obligation d'intégrer au rapport une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs. Ces informations doivent faire l'objet d'une publication.

Enfin, la présentation de ce rapport par l'exécutif doit donner lieu à débat, dont il sera pris acte par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

2 – Engagements pluriannuels envisagés

Les dépenses d'investissement 2021 correspondent aux projets structurants initiés depuis deux ans et qui s'inscrivent pleinement dans les politiques menées sur le territoire que ce soit au niveau régional (schémas portés par la Région Nouvelle Aquitaine, SRESRI ET SRDEII) ou au niveau local (projets urbains portés par la ville d'Angoulême ainsi que par GrandAngoulême).

Ces opérations dont la programmation est pluriannuelle sont arrêtées dans le cadre des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiement, dont le bilan annuel d'exécution sera dressé lors du premier comité syndical de l'exercice 2021.

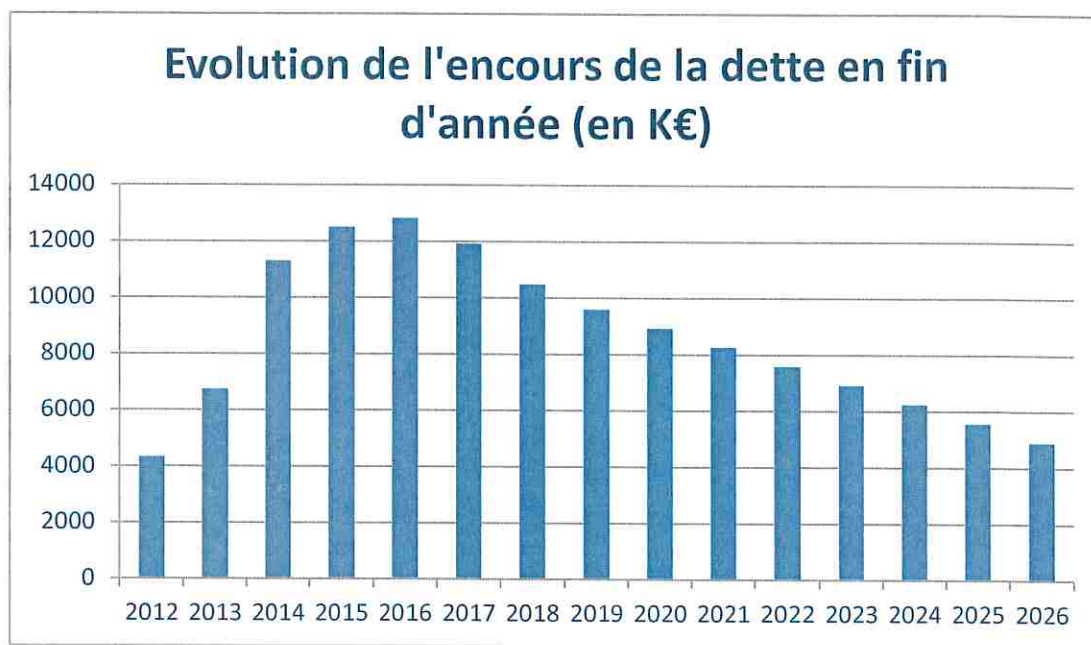
Les engagements pluriannuels envisagés sont les suivants :

	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	Total AP
Ilôt 111/117 Bordeaux			9 830	1 690 170	2 300 000	1 000 000	5 000 000
Laubenheimer				100 000	332 000	168 000	600 000
Centre de doc.				500 000	900 000	407 000	1 807 000
Bâtiment Eesi		1620		1 198 380	1 000 000	800 000	3 000 000
Studios Paradis		30660	17 100	1 952 240			2 000 000
49 bd Besson Bey	40 800	85 177	697 211	2 912 789			3 735 977

3 – Structure et gestion de la dette

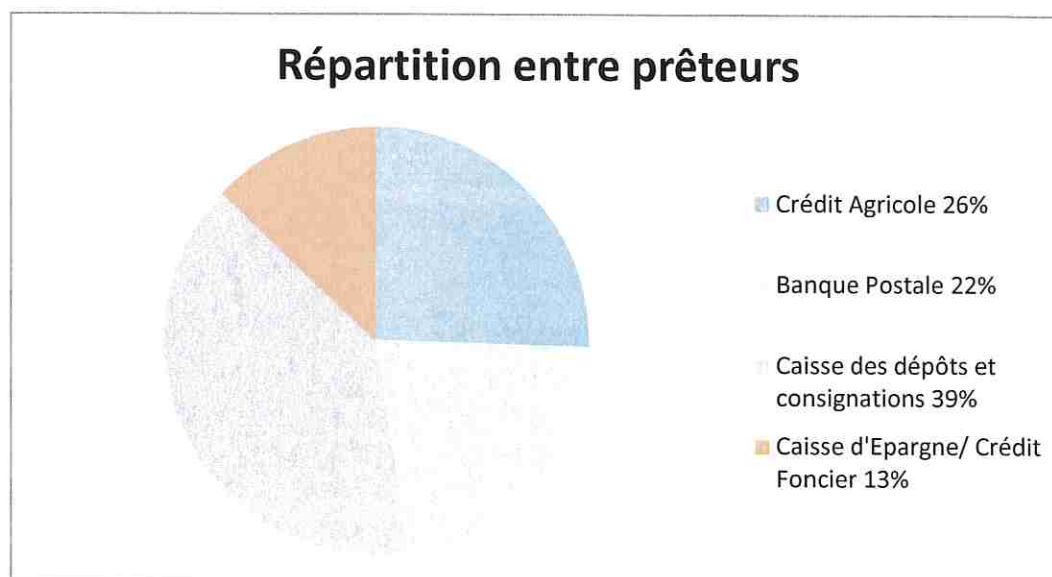
L'encours de la dette avait augmenté à compter de 2013 avec la décision de recourir à l'emprunt pour financer les investissements. De 4,3 millions d'euros en fin d'année 2012, il avait dépassé 12 millions d'euros en 2016.

Avec la reprise du financement des investissements par des participations statutaires à compter de 2017, l'encours de la dette est en diminution constante. Il s'élève à 8.9 millions d'euros à fin 2020, 8.2 millions à fin 2021. Il sera ramené à 4.9 millions à fin 2026.



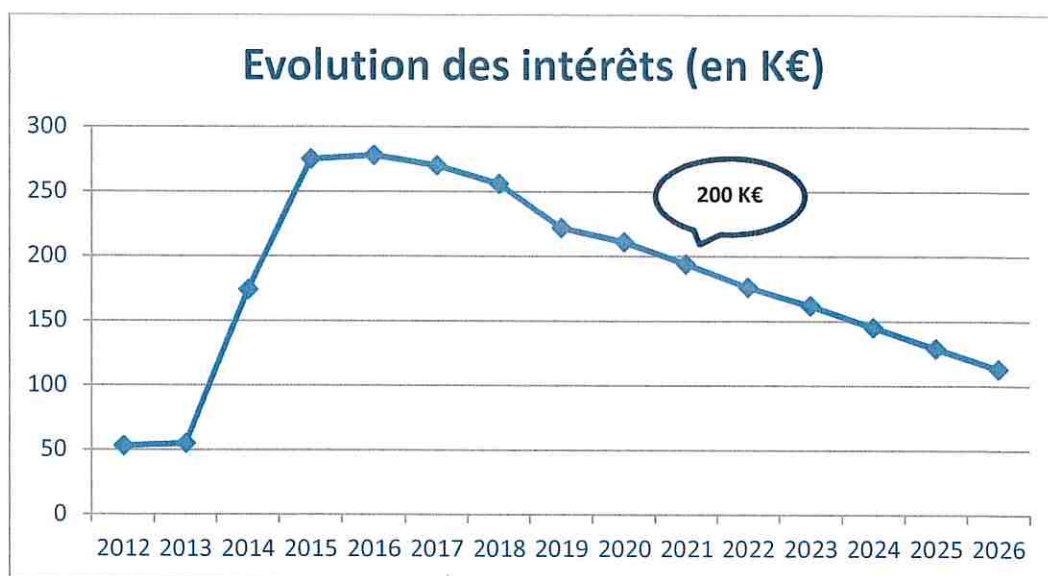
L'encours de la dette fin 2020 est constitué à 70 % d'emprunts à taux fixe et à 30 % d'emprunts à taux variable (indexés sur le Livret A).

Par ailleurs selon la classification Gissler, 100% de l'encours correspond à la typologie 1A.



Les charges financières, essentiellement composées des intérêts de la dette, ont connu une forte évolution entre 2012 et 2016 en raison de la hausse du recours à l'emprunt. Sur 2020 les charges financières se sont élevées à 201 K€.

La diminution du capital restant dû combiné à un recours à l'emprunt sur avec des taux très faibles permet une poursuite de cette baisse des charges financières. Elles sont estimées à 200 K€ pour 2021 et à 110 K€ à fin 2026.



4 – Présentation de la structure et évolution des dépenses et des effectifs

Au 31 décembre 2020, le personnel du Syndicat Mixte se compose de 14 agents.

Les effectifs comprennent 9 agents rattachés à la filière administrative, 4 agents rattachés à la filière technique et 1 agent sur un emploi fonctionnel.

Aucun mouvement n'est prévu sur 2021, aussi le personnel du Syndicat devrait se maintenir à 14 agents (14 ETP) à fin 2021.

Evolution des effectifs par catégorie (au 31/12 de chaque année)

<i>Année 2018</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	4	1	2
<i>B</i>	2		1
<i>C</i>	3		
13	9	1	3

<i>Année 2019</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	4	1	2
<i>B</i>	2	0,6	1
<i>C</i>	3		
13,6	9	1,6	3

<i>Année 2020</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	3	2	2
<i>B</i>	2		1
<i>C</i>	4		
14	9	2	3

<i>Année 2021</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	3	2	2
<i>B</i>	2		1
<i>C</i>	4		
14	9	2	3

Sur 2020, le nombre de jours d'absence est en augmentation en raison de la crise sanitaire : 60 jours dont

- 12 jours au titre des arrêts maladie (20 sur 2019),
 - 2 jours au titre des autorisations d'absence pour enfant malade,
 - et 46 jours au titre des autres autorisations d'absence, dont 42 jours au titre des ASA liées à la Covid 19 (ces ASA concernent 2 agents pour qui la mise en place du télétravail n'a pas été possible lors du premier confinement).
- soit en moyenne 4 jours par agent sur l'année (2,4 jours en 2019),

Pour le Syndicat Mixte, en 2021 les dépenses de personnel vont représenter 24% des dépenses de fonctionnement.

	Nombre en ETP	Compte 012 (en K€)
2017	15,00	870
2018	13,00	796
2019	13,60	825
2020	13,60	835
2021	14,00	875

Il convient de préciser que le nombre d'équivalents temps plein est passé de 13,6 en 2019 à 14 en 2020 et se maintient à 14 sur 2021 alors que :

- le poste technicien du service projets n'a été pourvu que deux mois en 2019 mais sur une année pleine depuis 2020
- le poste ingénieur son affecté au fonctionnement du Creadoc est pourvu en 2020.

Ainsi le Smpi finançait 15 ETP auxquels s'ajoutaient 2.6 ETP pour Creadoc en 2017, soit au total 17.6 ETP financés.

A ce jour, le nombre d'ETP s'élève à 14 et comprend 2 ETP pour Creadoc (intégrés dans nos effectifs). C'est donc bien une diminution de 3.6 ETP qui doit être constaté entre 2017 et 2021.

Pour les années à venir, après prise en compte de la mise en œuvre du Rifseep (sur 2021 en principe pour la filière technique) et du PPCR, l'objectif est de faire tendre l'évolution des dépenses de personnel vers le seul GVT [Glissement Vieillesse Technicité].

INTRODUCTION

L'année 2020 a été une année très complexe pour Magelis. Comme tous, nous avons subi de plein fouet la crise sanitaire qui a bouleversé aussi bien la prospective que de très nombreux projets. Toutefois, plusieurs de nos studios d'animation ont su se positionner sur les besoins des nouvelles plates-formes telles que Netflix, et ont généré un nombre croissant de projets les conduisant à revoir à la hausse leur implantation en Charente. Par ailleurs, l'action du Conseil Départemental en matière de prospection d'écoles a porté ses fruits et notre campus va se développer dans les trois ans qui viennent avec l'ouverture progressive de plusieurs écoles.

Par ailleurs, nous avons pu poursuivre nos projets immobiliers dans le cadre de notre plan pluriannuel d'investissement actuel. Fin 2021 verra la fin du chantier de la construction du bâtiment pour l'école 42 et le lancement des appels d'offres pour nos trois autres programmes.

Sur le plan budgétaire, malgré la perte d'un certain nombre de loyers suite à la vente de bâtiments à la SAS Immobilière, Magelis dégage un résultat positif de fonctionnement qui nous permettra, sans augmentation des participations, de financer en 2021, l'ouverture de l'école 42.

Enfin comme en 2018, Audiens nous classe, en 2019, second départements français pour l'emploi dans l'animation en légère augmentation à nouveau (+ 13 emplois par rapport à 2018).

2009				2014				2019			
Département	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale	Département	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale	Département	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale
Paris	66	3 467	63,4	Paris	73	3 535	69,7	Paris	74	4 886	123,5
Hauts-de-Seine	11	874	14,2	Hauts-de-Seine	11	658	10,9	Charente	21	979	16,2
Charente	9	384	4,6	Charente	14	483	6,8	Hauts-de-Seine	11	567	11,7
Seine-Saint-Denis	2	187	s	Nord	5	245	4,3	Drôme	9	399	4,3
Drôme	3	153	s	Drôme	5	295	3,0	Hérault	3	374	s
Nord	4	131	1,5	Haute-Garonne	3	133	s	Haute-Garonne	3	227	s

Source Audiens

I - LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La crise sanitaire que nous connaissons depuis début 2020 nous oblige à modifier significativement notre plan d'action en lien avec les annulations successives des événements, salons et festivals que nous organisons ou auquel nous participons. Malgré ce contexte difficile, nous ne sommes pas amenés à changer de cap, et le développement économique restera la règle de notre fonctionnement.

Soutenir nos entreprises, être présent sur de nouveaux marchés, installer de nouvelles entreprises et écoles, accroître l'attractivité du territoire sur le monde de l'image resteront notre priorité.

Une attention importante, dans ce contexte social si difficile, sera apportée à nos entreprises et associations locales qui, pour certaines, ont été fragilisées, même si globalement notre filière

audiovisuelle a su s'adapter aux problématiques de confinement et de télétravail. Il sera important avec la Région et la technopole de l'agglomération d'être à l'écoute de nos entreprises afin de les soutenir dans leurs projets d'investissement ou commerciaux, et dans leurs difficultés.

Les aspects internationaux ont le plus souffert de la crise, avec un arrêt quasi complet des opérations programmées même si des signatures ont eu lieu à nouveau avec l'Italie en début 2020.

Enfin nous inscrirons cette année un paragraphe sur nos partenaires locaux afin de montrer notre lien au territoire, au-delà du financement du syndicat mixte.

A. La prospection

Que ce soit pour le développement économique ou le campus, Magelis doit rester un acteur majeur de la prospection. Les ouvertures vers des secteurs d'activités connexes tels les effets visuels ou encore la réalité virtuelle doivent nous amener de nouveaux résultats et ainsi faire progresser le nombre d'emplois ou le nombre d'étudiants. Même si Magelis restera en veille sur ses anciens secteurs telle que l'animation avec un objectif à fin 2021 de franchir les 1000 salariés, nous devons rencontrer, convaincre et installer des studios nouveaux sur ces secteurs nouveaux afin de préparer l'avenir du Pôle Image.

L'arrivée des plates-formes est une source nouvelle de débouchés pour l'animation mais aussi pour les tournages. La Charente peut être une terre beaucoup plus importante de tournage et nous nous concentrons sur l'accueil d'une série récurrente en partenariat avec la Région et des opérateurs locaux tels que Transpalux. La question du bureau de tournages est toujours ouverte : devons-nous recruter quelqu'un chargé de l'accueil et de la prospection des tournages, de mettre en place les outils dédiés en partenariat avec la personne en charge des aides à la production ?

Se pose aussi, la question de la prospection qui pourrait être renforcée.

B. Développement local et animation économique

Le développement économique de Magelis passe aussi bien par la prospection réalisée que par les projets des entreprises locales. Ce dernier point est plutôt suivi par la technopole de l'agglomération et par la Région. Avec Eurekatech, nous poursuivons notre travail avec les entreprises innovantes de la filière ICC, notamment en direction du monde de l'industrie. Nous renforçons aussi notre action dans la création d'entreprise sur le secteur du jeu vidéo et la promotion extérieure en participant à un certain nombre de salons (virtuality Paris...).

Toutefois, Magelis joue aussi un rôle important dans le développement local en partenariat avec les autres intervenants. Nous restons souvent le premier interlocuteur pour les besoins immobiliers, l'aide à la production et nous orientons nos entreprises et associations vers les possibilités de financement régional ou de l'agglomération.

Néanmoins, nous devons faire preuve d'imagination et Magelis va étudier les possibilités d'intervention directe ou indirecte lors de campagnes de crowdfunding faites par nos entreprises locales. Ce mode de financement, notamment dans le jeu, tend à se développer, et peu, voire pas de collectivités apportent leur soutien à ses demandes. Notre intervention permettrait de « doper la campagne » et de montrer notre confiance dans l'entreprise.

Les associations, mises à mal par une année 2020 catastrophique, auront aussi besoin de notre intervention au travers de nos subventions, mais nous devons aussi les accompagner sur les financements issus des fondations locales et plus généralement des outils de défiscalisation.

Magelis portera son effort sur la création. La logique est simple : plus le projet est charentais à l'origine plus il y a de chance qu'il soit fabriqué dans nos entreprises. C'est pourquoi, en partenariat étroit, avec la fondation Martell, nous lancerons des résidences d'auteurs de réalité virtuelle. Ce secteur est en phase d'industrialisation et Magelis a toute sa place à prendre. De l'écriture à la fabrication, en passant par la formation, nous souhaitons positionner Magelis comme un acteur incontournable de la réalité virtuelle. Pour cette résidence, nous avons lancé des demandes de partenariats avec la région, le CNC, l'institut français mais aussi l'école Louis Lumière, et peut-être d'autres. À partir de cette première expérience, nous pourrions envisager une ouverture dans d'autres secteurs tels que l'animation (avec Animfrance) ou encore la prise de vue réelle qui pourrait localiser, dès l'écriture un projet télé ou cinéma sur notre territoire.

Enfin, concernant l'international, l'année 2020 est une année noire, car même le projet signé en début d'année avec les quatre instituts culturels français d'Italie, n'a débouché sur aucune action. Nous allons reprendre cette action en 2021. Nous maintiendrons, avec le Conseil Départemental de la Charente-Maritime notre lien avec Jiling en Chine et notamment la formation sur le jeu vidéo. En partenariat avec l'agglomération, nous poursuivons le partenariat engagé depuis plusieurs années avec la ville de Zapopan (district de Guadalajara) : maison des auteurs, incubateur ICC, Master créative média.

C. Les aides à la production

Le Département de la Charente confirme en 2021, comme en 2020 une enveloppe de 2 millions d'euros (CNC inclus) dédiés aux fonds de soutien ce qui est le montant le plus important voté par le Département.

Fin 2020, la nouvelle convention triennale avec le CNC, la Région et 6 départements de Nouvelle Aquitaine a été validée, elle est en cours de signature, elle reste un modèle de collaboration entre la Région et les Départements signataires.

L'avenant financier de 2021 comprendra des adaptations aux nouvelles règles et aux nouveaux opérateurs tel Netflix.

Les questions qui se posent sont nombreuses :

1. peut-on soutenir un projet Netflix ?
2. Quid de la règle européenne des 160 % (exigence maximum par rapport à la subvention octroyée) ?
3. Quid des productions étrangères ? Européenne ? Hors Europe ?

C'est grâce à ce budget, et celui de la Région que nous tenterons d'installer un feuillet ou une série récurrente sur notre territoire.

D. Les Partenariats locaux

Magelis depuis toujours, a initié de nombreux partenariats avec les structures locales. Au-delà des entreprises, des écoles ou encore des associations, Magelis travaille en étroite relation avec plusieurs services de nos financeurs mais aussi avec un grand nombre d'autres structures. À titre d'exemple, on peut citer :

- sur le plan local et régional :
 - tous les départements ayant des aides à la production,
 - Fondation Martell (projet de résidence),
 - Hippocampe / Adapei,
 - La plupart des festivals : FIBD, FFA, Courant 3D, Musique Métisses, Festival International du Film Court,
 - CIBDI,
 - Club Unesco,
 - AFIBD / ADABD,
 - EurekaTech,
 - Musées d'Angoulême,
 - SCCUC,
 - Centres de Loisirs (projections enfants),
 - MJC Louis Aragon, (24h de la réalisation),
 - Lycée Guez de Balzac,
 - ALCA
 - Horizon International (CD17).

- Sur le plan national et international:
 - la plupart des syndicats patronaux : Animfrance, USPA, FICAM, SPI (qui veut nous rejoindre sur les Raf), PXN, SNJV,
 - le Centre National du Cinéma qui nous soutient sur la plupart de nos événements,
 - AUDIENS,
 - CPNEF audiovisuel,
 - AFDAS,
 - MEDIA / CARTOON
 - Les instituts culturels / Ambassades / Consulats,
 - L'institut français

II - FORMATION-RECHERCHE

Le Pôle Image Magelis a toujours considéré la formation comme l'un de ses atouts majeurs pour attirer des entreprises sur son territoire et développer l'activité autour de l'image. La présence de professionnels qualifiés formés sur le territoire constitue en effet pour le Pôle Image l'une des clés de son succès et de son rayonnement en France et à l'étranger.

C'est pourquoi, depuis sa création, le Pôle Image consacre une large part de son budget de fonctionnement et d'investissement aux écoles d'enseignement supérieur. L'offre de formation s'enrichit régulièrement de nouveaux cursus et le nombre d'étudiants formés dans les douze écoles du Campus de l'Image ne cesse de croître. A ce jour, un peu plus de 1500 étudiants sont formés au sein de la trentaine de formations proposées dans les domaines de l'animation, des jeux vidéo, de la bande dessinée, du documentaire ou encore des médias numériques.

L'année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire, retardant ou reportant de nombreuses actions. La crise a notamment profondément modifié les habitudes de travail obligeant les uns et les autres à adapter leur organisation et à s'approprier de nouveaux outils de travail. En 2021, il s'agira donc pour le Pôle Image de capitaliser sur l'expérience de ces derniers mois et proposer la mise en place de nouveaux outils et nouvelles plateformes pour enrichir les méthodes de travail et favoriser le rayonnement du Campus.

Le Pôle Image poursuivra par ailleurs son soutien actif aux écoles : accompagnement individuel et réflexion sur la mise en place de nouveaux cursus mais également concertation, mise en réseau des acteurs, mutualisation et développement des partenariats.

Le Pôle Image développera d'autre part ses actions en faveur des jeunes créateurs : soutien aux projets éditoriaux étudiants, résidences de jeunes diplômés, mises en place d'actions d'accompagnement en partenariats avec des acteurs locaux.

Enfin, l'année devrait être marquée par l'organisation de deux éditions des Rencontres Animation Formation et des Rencontres Animation Développement Innovation. En effet, la manifestation n'ayant pu se tenir en totalité en fin d'année 2020, le Pôle Image souhaite proposer cette édition dès le début de l'année 2021 tout en conservant le rendez-vous annuel de novembre.

A. Organisation de deux éditions des RADI et des RAF

Les Rencontres Animation Formation et les Rencontres Animation Développement Innovation ont instauré depuis 12 ans un patient travail de concertation entre la puissance publique et le milieu professionnel. Elles ont su mettre en avant les valeurs de partage et les vertus du débat public.

Ces Rencontres sont ainsi devenues un rendez-vous majeur dans le domaine de l'animation. Chaque année elles enregistrent une fréquentation en hausse. Depuis plusieurs années maintenant, ces journées de débat sont inscrites dans l'agenda de tous les acteurs. Elles sont très prisées du milieu professionnel et permettent de conforter le Pôle Image dans sa position de leader dans le secteur.

La clé de ce succès est notamment due au partenariat que le Pôle Image a su mettre en place et entretenir avec les acteurs institutionnels du secteur : CNC, AnimFrance, FICAM, AFDAS, CPNEF Audiovisuel et Audiens.

L'édition 2020 qui devait être proposée en ligne mais avec des conférences pré-enregistrées à Angoulême n'a pu être organisée. Le Pôle Image a cependant proposé, début décembre 2020, une première prise de parole, totalement à distance et en live, afin de présenter les chiffres du secteur et de l'emploi. L'objectif est donc de proposer la manifestation complète début février 2021 et de maintenir le rendez-vous annuel en novembre.

Pour rappel, le programme éditorial des Rencontres Animation Formation a notamment pour objectif de mettre en lumière les enjeux du secteur autour des problématiques de formation mais également sociales et techniques. Il permet d'apporter des éclairages sur des sujets de préoccupation de la filière comme l'évolution de l'emploi et du cadre institutionnel et réglementaire mais également l'évolution des logiques de fabrication et l'utilisation de nouveaux outils logiciels. Les deux journées de conférences s'articulent autour de communications avec une forte dimension interactive, permettant au public, exclusivement professionnel, de partager points de vue et expériences.

Les Rencontres Animation Développement Innovation sont, quant à elles, dédiées à la R&D. Elles illustrent le besoin majeur des studios de réfléchir à la mise en place de méthodologies et d'outils permettant des gains de productivité dans un contexte de concurrence internationale. Au travers de tables rondes, études de cas et présentations techniques, ces Rencontres proposent d'apporter un éclairage sur les dernières innovations et les moyens mis en œuvre par les studios pour accroître l'efficacité de leurs outils de fabrication.

B. Soutien au développement des écoles

En 2021, le Pôle Image poursuivra son soutien actif aux écoles du Campus de l'image et leur consacrera une large part de son budget de fonctionnement et d'investissement. Le Pôle Image accompagnera également les écoles dans leurs relations avec les tutelles et les différents interlocuteurs locaux ou nationaux.

Les actions du Pôle Image en 2021 :

- Accompagnement de l'installation de l'École 42 Angoulême Charente Nouvelle-Aquitaine
- Installation du Master Assistant Réalisateur de l'Université de Poitiers à Angoulême
- Accompagnement pédagogique de la Majeure Production audiovisuelle de l'école Audencia de Nantes
- Accompagnement financier de l'ENJMIN, EMCA, CREADOC, Master Assistant Réalisateur et 42 Angoulême par l'attribution d'une subvention de fonctionnement et/ou d'investissement
- Elaboration, suivi et renégociation des conventions de partenariats pédagogique et financier avec les différentes tutelles (Université de Poitiers, Cnam, CCI, 42 Network)
- Soutien au développement individuel des écoles et accompagnement dans les démarches administratives auprès des Ministères, du Rectorat ou d'autres structures administratives (RECA, ...)

- Suivi du projet de construction du centre de documentation et de l'extension de l'EESI

Par ailleurs, le Pôle Image poursuivra son travail de prospection, en lien avec les équipes du Conseil Départemental, en vue de la création ou de l'installation de nouvelles formations complémentaires aux formations existantes.

C. Mise en réseau des acteurs de la formation et développement des relations entre les écoles, les universités, les acteurs culturels et les entreprises du territoire

Le rôle fondamental du Pôle Image est de créer du lien entre les différents acteurs de l'image afin de favoriser l'échange de savoirs, la création, la transdisciplinarité et l'innovation et initier ainsi de nouvelles opportunités et développer de nouveaux projets.

L'objectif pour l'année 2021 est de continuer à renforcer les passerelles et les partenariats entre l'ensemble des acteurs. Le Pôle Image créera donc des ponts et jouera le rôle de facilitateur entre les écoles elles-mêmes, les écoles et les universités, les écoles et les entreprises, les universités et les entreprises, les écoles et les acteurs culturels.

D'autre part, des conférences ouvertes à l'ensemble des étudiants du Campus de l'Image seront proposées.

Ces projets de collaborations, d'ateliers et de conférences seront étudiés tout au long de l'année en fonction des opportunités et en fonction de la situation sanitaire.

Enfin le Pôle Image souhaite formaliser son action auprès des écoles de l'image. Dans ce cadre, une convention de partenariat sera élaborée avec l'ensemble des écoles.

D. Promotion des écoles du Campus de l'image

Afin de promouvoir les écoles aux niveaux local, national et international, le Pôle Image Magelis poursuivra ses actions de promotion en collaboration avec les écoles.

Les actions envisagées en 2021 :

- Organisation de Portes Ouvertes communes aux écoles de l'image le samedi 16 janvier : mise en place d'une plateforme commune aux écoles de l'image pour l'organisation des JPO en ligne et réalisation d'une affiche et d'un programme communs à l'ensemble des écoles
- Participation au Pavillon Jeunes Talents lors du FIBD : organisation d'un stand des écoles et d'ateliers
- Participation à un salon sur les formations artistiques tel que le START Télérama le Monde à Paris en décembre ou le salon de l'étudiant: mise en place d'un stand commun et participation à des conférences
- Information auprès de la presse locale des activités des écoles, des prix et sélections dans les festivals et les concours

E. Actions en faveur de la jeune création

Le Pôle Image Magelis souhaite favoriser la création sur son territoire et inciter de jeunes talents à s'installer. Pour ce faire il apportera son soutien aux étudiants et jeunes diplômés porteurs de projets d'édition ou de réalisation. Ce soutien est très important à deux titres : il permet d'une part aux

étudiants de se professionnaliser et d'autre part d'encourager la création sur le territoire charentais et le maintien ou la venue de jeunes talents à Angoulême au sortir de leurs études.

Les actions pour 2021 :

- Bourses de résidence : Le Pôle Image et la Maison des Auteurs s'associent aux écoles désireuses de s'investir dans l'accompagnement de leurs jeunes diplômés. L'objectif est d'offrir un soutien spécifique pendant une durée de 6 à 12 mois à un jeune diplômé talentueux et prometteur afin d'accompagner ses débuts d'activité et de professionnalisation. Un appel à projet sera lancé au printemps et présenté dans les trois écoles souhaitant participer au projet : EESI, EMCA, Atelier.
- Mise à disposition d'ateliers : la mise à disposition d'ateliers à des collectifs d'auteurs de BD, animateurs, réalisateurs et documentaristes constitue l'un des aspects très attractifs du Pôle Image. Il favorise l'installation des auteurs sur le territoire et contribue à l'expression de la créativité des auteurs par l'émulation, le travail collaboratif et la transdisciplinarité
- Soutien financier aux associations d'étudiants ou de jeunes diplômés : destinées aux collectifs d'auteurs, illustrateurs, réalisateurs d'animation, documentaristes, ces aides permettent aux jeunes auteurs de s'installer dans un atelier, d'organiser une exposition ou d'éditer un ouvrage
- Organisation, en partenariat avec le Collectif des Hiboux, de plusieurs marchés de la jeune création et de la création indépendante tout au long de l'année afin de faire connaître les travaux et aider les jeunes auteurs à diffuser et vendre leurs œuvres. Un premier marché sera organisé lors de la première partie du FIBD les 30 et 31 janvier, un second l'été puis un troisième à Noël. Ces marchés seront organisés dans le hall central des Chais Magelis
- Soutien à l'organisation d'expositions des travaux d'étudiants, notamment en partenariat avec l'association Très très Bien, association d'étudiants en BD de l'EESI
- Edition, en partenariat avec l'association des étudiants de l'image, du Tome 6 du Fatoufanzine. Il s'agit d'un recueil d'illustrations des étudiants des différentes écoles de l'image. Cet ouvrage est largement diffusé par le Pôle Image auprès des professionnels (studios d'animation et de jeu vidéo locaux et nationaux, revues professionnelles spécialisées) et des institutions culturelles
- Partenariat avec les étudiants de CREADOC pour la mise en place d'une radio éphémère sur la création radiophonique
- Partenariat avec l'association des anciens étudiants de CREADOC pour l'organisation des Journées du Documentaire

F. Développement des projets de recherche

En 2021, le Pôle Image s'attachera à favoriser et développer les partenariats et collaborations avec les universités régionales.

Les actions pour 2021 :

- Soutien au partenariat de recherche « Création, Images et Interactivités numériques » réunissant le Cnam-Enjmin, l'Université de Poitiers, le CNRS et l'EESI

- Poursuite et fin de l'étude sur les conditions de vie des auteurs de bande dessinée en Charente menée par l'Université de Limoges (Laboratoire de recherche en sciences humaines)
- Participation au Réseau régional de recherche Nouvelle-Aquitaine en bande dessinée
- Participation à l'organisation de diverses manifestations scientifiques à l'instar des Rencontres de la Bande Dessinée : Penser et comprendre la bande dessinée en partenariat avec l'Université de Poitiers
- Réponse à des appels à projet recherche régionaux, nationaux et internationaux en partenariat avec des laboratoires universitaires
- Mise en relation entre chercheurs et entreprises

Le Pôle Image pourra notamment accompagner financièrement certains projets de recherche réunissant des universitaires et des entreprises afin d'amorcer les collaborations. Il pourra également co-financer des thèses.

G. Animation de la vie étudiante

La vie étudiante est devenue un enjeu majeur pour les territoires. Elle représente un élément d'attractivité très important pour les universités et les écoles d'enseignement supérieur. L'objectif est de promouvoir un « campus à vivre » et développer le sentiment d'appartenance au Campus de l'Image.

Ainsi en 2021, le Pôle Image sera toujours très présent aux côtés de l'Association des Etudiants de l'Image (Campus Image Angoulême). Il apportera son soutien dans la gestion administrative des dossiers et sera aux côtés de l'association pour l'ensemble des actions que celle-ci souhaitera mettre en œuvre.

Le Pôle Image mettra en outre à disposition de l'association le foyer étudiant situé dans le bâtiment du Nil dans lequel sont organisés des ateliers hebdomadaires de Théâtre, Danse, Chant, Kung Fu et Japonais.

Le Pôle Image Magelis gèrera pour le compte de l'association les relations avec la mairie d'Angoulême qui met à disposition des étudiants des créneaux horaires dans les équipements sportifs Léonide Lacroix pour la pratique libre du volley, badminton, basket et foot.

Par ailleurs, dans le cadre de son partenariat avec le SCCUC (association des campus universitaires de la Charente) le Pôle Image gèrera l'épicerie solidaire du Nil. L'épicerie solidaire est un service qui fonctionne avec le concours de la Banque Alimentaire de la Charente et qui permet aux étudiants boursiers ou non boursiers d'accéder pour des montants réduits (+/- 10% du tarif d'une grande surface) à des denrées alimentaires de première nécessité et à des produits d'hygiène.

Enfin, le Pôle Image organisera dans ses locaux des permanences de l'assistante sociale de l'université de Poitiers à destination des étudiants.

H. Formation professionnelle

Le Pôle Image poursuivra ses actions en partenariat avec l'AFDAS et Pôle Emploi pour la mise en place de différentes actions :

- Mise en œuvre de Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives en fonction des besoins des entreprises
- Organisation de réunions d'information à destination des studios et des intermittents

III – STRATEGIE MARKETING & COMMUNICATION

A- Axes de communication

Dans le contexte incertain que nous connaissons qui nous amène à adapter en permanence nos dispositifs de communication, et face aux efforts des autres régions pour développer leurs écosystèmes image, nous devons continuer à concentrer nos efforts sur l'attractivité du « territoire Magelis, là où se dessine le futur ».

Nous déclinons cet axe autour de 3 thèmes principaux :

-> Un territoire où les talents s'épanouissent

Soutien financier des différentes collectivités et de Magelis, écoute et bienveillance de tous, dynamique économique et culturelle...

-> Un territoire où les projets se réalisent

Soutien financier à la création et à la production d'œuvres, facilitation des partenariats, mises en relation...

-> Un territoire où les entreprises s'accomplissent

Facilitation logistique, proximité avec les chefs d'entreprises, soutien au recrutement, opérations collectives de promotion...

Ces axes se déclinent en fonction des filières professionnelles et des cibles que nous souhaitons adresser, toutes n'étant pas confrontées aux mêmes problématiques locales ou nationales. Nous visons à consolider et développer l'écosystème dans sa globalité.

B- Cibles de Communication

Notre cible est constituée des professionnels de l'image et du son pris dans leur ensemble, mais néanmoins segmentés pour mieux répondre aux problématiques des différentes filières que Magelis cherche à développer, selon son plan stratégique :

- Auteurs et éditeurs de bande dessinée et de livres illustrés
- Réalisateurs, techniciens et producteurs d'animation
- Producteurs de films et de fictions
- Réalisateurs et producteurs de formats innovants et immersifs (VR – Vfx...)
- Créateurs-producteurs indé de jeux vidéo
- Chefs d'entreprises de toutes les filières de l'image

Pour les professionnels déjà installés sur le territoire, notre dispositif de communication vise 3 objectifs :

- Soutenir leur activité
- Renforcer leur fierté d'appartenance
- Leur donner des arguments pour être des relais efficaces auprès de leurs propres réseaux sur les qualités de l'écosystème.

Nous parions sur la valeur d'exemple : si un professionnel est épanoui au sein de l'écosystème Magelis, il donnera envie à d'autres de le rejoindre.

Pour les professionnels extérieurs, il convient de « vendre » la destination dans son ensemble « emploi + vie sociale + vie culturelle ». C'est pourquoi il est indispensable de maintenir à

un haut niveau notre travail avec les autres institutions locales et régionales, également impliquées dans la promotion du territoire. Nous nous appuyons en particulier sur la récente labellisation par l'**Unesco** d'Angoulême comme ville créative, ce qui ouvre aussi des perspectives à l'international au sein du réseau, ainsi que sur la technopole **Eurekatech** avec laquelle nous menons déjà des opérations de promotion communes. Au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine, nous participons au **Club de l'Attractivité** initié par son service communication. Avec le département de la **Charente**, nous collaborons pour promouvoir le Pôle Image et son campus auprès des écoles de formation supérieure approchées dans le cadre de sa prospection.

Les axes de communication seront déclinés pour la promotion du campus qui doit aussi se concentrer sur l'attractivité du territoire pour les étudiants et les écoles :

- Qualité de vie à Angoulême
- Employabilité générale des étudiants à la fin de leurs cursus
- Proximité avec les entreprises.

Même s'il est moins stratégique pour Magelis par rapport à ses missions, le public local est à intégrer dans notre dispositif de communication. L'objectif est de faire en sorte que la population perçoive positivement l'activité du pôle image et le rôle que les institutions y jouent.

C- Stratégie des moyens

Les moyens mis en œuvre combinent à la fois la promotion du SMPI MAGELIS (institutionnel), celle du Campus de l'image et celle des protagonistes des différentes filières selon une déclinaison adaptée.

C-1. Sur le plan institutionnel

Magelis décline sa communication tant au plan local que national et international, entre médias grand public et professionnels.

- Au plan local
 - o Relations presse orchestrées directement par le service Communication auprès des médias locaux, en particulier la Charente Libre, Sud-Ouest, RCF Charente, France Bleu...
 - o Emission mensuelle sur RCF Charente « Carrefour des images ».
 - o De l'évènementiel avec **Images en fête** qui avait rencontré un vif succès en 2019 avec près de 1 000 participants mais qui n'a pas pu avoir lieu en 2020. Nous renouvellerons cette soirée qui prend place autour des Chais Magelis, avec la mise à l'honneur des nombreux créateurs du territoire et une projection en plein air sur le parvis.
 - o La **signalétique** du « Quartier de l'image » est en cours d'implantation, conformément aux recommandations faites par l'Architecte des Bâtiments de France. Elle continuera à être déployée sur les nouveaux bâtiments abritant des entreprises, des collectifs et des écoles du Pôle Image.
 - o Promotion de la page **Facebook** de Magelis qui est probablement plus fréquentée par une cible locale et que nous souhaitons renforcer à l'échelle régionale.
- Au plan national
 - o Nous avons initié mi-2019 des **relations presse** nationales en nous appuyant plus particulièrement sur la forte actualité des producteurs de films d'animation présents en Charente. Les premiers résultats sont tombés dès le Mifa avec notamment des mentions sur France 2 au sujet de l'emploi en Charente. Nous avons également obtenu de bons résultats en 2020 avec notamment Le Monde, Capital, France 2... bien que l'année ait été plus difficile. Nous devons poursuivre nos efforts en 2021 en fonction du contexte général afin de renforcer notre renommée dans les médias nationaux d'actualité économique, culturelle et politique. Nous continuerons à nous

faire accompagner par une agence professionnelle parisienne qui dialogue en permanence avec les journalistes que nous avons identifiés.

- En matière de **production audiovisuelle**, l'orientation prise en 2020 s'est révélée particulièrement adaptée aux contraintes sanitaires par la viralité que nous avons pu obtenir au moins auprès de nos cibles professionnelles. Nous prévoyons d'amplifier encore notre niveau de production afin d'alimenter en particulier nos réseaux sociaux :
 - Refonte du film institutionnel de Magelis valorisant toutes les filières de l'image et du son présentes sur le territoire. Le film date maintenant de plus de 4 ans.
 - Film de vœux 2021 « Magelis 360 » pour diffusion sur les réseaux sociaux,
 - Réalisation d'un trailer pour un usage d'attraction sur YouTube en vue d'augmenter nos abonnés.
 - Réalisation d'un dispositif de réalité augmentée sur les bâtiments restaurés par Magelis et dont nous avons commandé des illustrations à Audrey Sedano, exposée au Musée du papier (Angoulême augmentée).
- **Internet** et les **réseaux sociaux** contribuent à la viralité que nous recherchons. Notre audience augmente régulièrement, de l'ordre de 10% par an sur chacune des plateformes. Ils sont des outils essentiels à l'attractivité du territoire par le relai que nous pouvons faire de toute l'actualité qui s'y déroule, au-delà de la sphère Magelis.
 - Facebook : nous y animons quotidiennement 2 pages (Magelis et Animation Angoulême), que nous devons promouvoir plus fortement pour émerger dans le flux incessant d'informations.
 - LinkedIn nous sert plus pour l'emploi, les salons et l'entrepreneuriat. Nous y relayons notamment les offres des studios. Nous chercherons également des moyens de promouvoir plus fortement notre page qui nous permet d'entretenir et de développer un réseau de professionnels en France et à l'international.
 - Création d'un compte Instagram, réseau plus dédié à l'image, qui nous servira plus à valoriser la vie en Charente, notamment étudiante. Un gros travail sur la photothèque est à réaliser.
 - Twitter continuera à être plutôt utilisé pour relayer les contenus des événements professionnels que nous organisons.
 - Youtube héberge l'ensemble des vidéos que nous produisons et nous sert également à relayer des reportages valorisants sur le territoire. Une réflexion est en cours pour y améliorer nos performances.
 - Nous produisons mensuellement une newsletter complète de l'actualité du Pôle Image adressée à près de 5 000 contacts.
 - Sur le site internet magelis.org, nous continuerons à enrichir l'annuaire des auteurs de bande dessinée (« Talents ») qui a été développé en 2019 et celui des entreprises reconfiguré en 2020, ainsi que les offres d'emploi des studios pour lesquels nous avons créé un espace spécifique.
- Le budget consacré à **l'achat d'espace** nous permet d'être régulièrement présent sur les supports professionnels comme *Le film Français*, *Ecran Total* ou *Blink Blank*, la nouvelle revue du film d'animation. En 2021, nous aurons à l'esprit de nous servir de la sortie du film *The French dispatch* tournée à Angoulême par Wes Anderson, pour promouvoir les capacités de tournage sur le territoire.
- Au plan international
 - Ce sont essentiellement des **relations presse** dans le cadre de partenariats que nous développons avec des institutions à l'étranger. Néanmoins en 2021, nous évaluerons la possibilité de communiquer autour de la production à Angoulême de *The French*

dispatch selon sa sortie en salles. L'excellent papier obtenu dans *Variety* (la bible du cinéma) début 2020 est un signal fort de l'attractivité de ce sujet.

- Traduction en anglais de la nouvelle version du film institutionnel

C-2. Pour le campus image

Une communication spécifique est orchestrée pour le campus dans une approche collective visant à valoriser le territoire auprès des étudiants extérieurs et de leurs parents.

- La production audiovisuelle est à privilégier en ce qu'elle est un média attractif pour les jeunes générations et qui se prête à une bonne exploitation sur les réseaux sociaux :
 - Refonte du **film Campus** à centrer sur la qualité de vie étudiante à Angoulême. Ce film est très utile pour présenter l'écosystème et le faire connaître aux écoles prospectées par le département notamment lors des présentations auxquelles nous collaborons.
 - Nouvelle série de **pastilles vidéo** mettant en scène des étudiants actuels ou anciens des différentes écoles, l'idée étant de privilégier un discours moins institutionnel pour s'adresser à une population jeune. Cette série serait notamment diffusée sur le futur compte Instagram de Magelis. De nouveaux outils de production sont à acquérir dans ce sens.
 - Lancement d'une série de **webinaires** en partenariat avec les écoles.
- Nous maintenons notre présence forte sur des salons identifiés comme incontournables :
 - **Le Start** ou le **Salon de l'Étudiant**, en décembre, salons des formations artistiques à Paris (stand ombrelle Magelis accueillant les écoles du campus de l'image).
 - **Mifa** en juin à Annecy, dans le cadre du Festival du film d'animation.
- Les réseaux sociaux seront au cœur du dispositif de Magelis pour travailler la notoriété du campus, notamment **Instagram** qui est une plateforme appréciée des étudiants et qui permet de valoriser le territoire à l'aide de photos et de vidéos.

D- Stratégie de communication par filière

D-1. Edition : talents de l'image, collectifs d'auteurs et éditeurs

Cette filière est fragile et rencontre de graves difficultés pour se financer. Le soutien de Magelis, en complément des autres institutions locales, contribue à sa vitalité.

- Participation à des salons de premier plan avec prise en charge de stands :
 - **Festival International de la bande dessinée** d'Angoulême fin juin : stands de collectifs d'auteurs et d'éditeurs au Pavillon Nouveau Monde place New York, Pavillon jeunes Talents avec les écoles du Campus de l'image au Cnam-Enjmin, Pavillon Jeunesse aux Chais Magelis, participation à un lieu ouvert au public en centre-ville en lien avec l'Association du FIBD pour y organiser des séances de signatures avec les auteurs...
 - **Quai des Bulles** en octobre à Saint-Malo : stand Magelis hébergeant une dizaine de collectifs et éditeurs de bande dessinée.
- Organisation et financement **d'ateliers de dessin** dans les centres de loisirs d'Angoulême, comme initié en 2020, qui permettent de faire connaître des talents du territoire et de les soutenir dans cette période compliquée pour eux.
- **Subvention** des associations d'auteurs pour aider à la publication d'ouvrages. Nous envisageons en 2021 de simplifier le dossier de demandes de subventions et d'établir de nouvelles conventions plus explicites quant à la participation des associations

subventionnées aux actions de Magelis. En parallèle, nous maintenons une veille sur les nouvelles opportunités de subventions pour cette catégorie fragile de créateurs de la part d'autres institutions territoriales ou de fondations.

- Promotion publicitaire de l'**annuaire des Talents** de l'image développé sur le site de Magelis et de la série vidéo « **Mots d'auteurs** » sur YouTube.
- Enrichissement de l'exposition « **Signatures d'Angoulême** » exposée aux Chais Magelis en partenariat avec l'Association du FIBD

D-2. Animation : producteurs de films et de série, talents artistiques et techniques

Magelis poursuit sa stratégie d'attirer de nouveaux studios sur le territoire et d'accompagner la croissance de ceux qui y sont déjà installés. Etant donnée la dynamique du secteur en France et à l'international, les producteurs sont particulièrement confrontés à une forte compétition sur le recrutement des talents et à la difficulté d'attirer des profils seniors.

- En matière d'évènementiel et de salons :
 - Organisation des **RAF** et **RADI** qui sont appréciées des professionnels de la filière de l'animation française et de la formation. Le changement de programme pour leur organisation a consolidé le rôle que jouent ces événements dans la dynamique nationale. L'annulation de son édition en 2020 pour les raisons sanitaires ne devrait pas remettre en cause leur intérêt et légitimité.
 - Présence sur 2 stands au **Mifa** en juin à Annecy (1 stand Pôle et un autre Campus), organisation d'une session de recrutement pour les studios qui le souhaitent.
 - Partenariat avec le **Cartoon Movie** en mars à Bordeaux incluant une journée «*Cartoon Game & Transmedia*» et où se rassemblent plus de 800 professionnels du film d'animation du monde entier, prétexte à une forte promotion de l'écosystème Magelis.
 - Promotion sur le **Cartoon Forum** en septembre à Toulouse, événement phare dédié aux programmes d'animation pour la télévision sur lequel nous amplifierons notre visibilité à travers un nouveau partenariat avec l'organisation Cartoon.
 - Co-organisation avec le **FIBD** d'une journée professionnelle sur le marché des droits où Magelis convie ses contacts privilégiés de producteurs d'animation. Sous réserve que ce marché ait bien lieu en 2021.
 - Les avant-premières, notamment des productions d'animations réalisées à Angoulême « **Journées des Héros** », seront organisées à raison d'une projection par mois selon les sorties de films et de séries, à destination des enfants des centres sociaux et de loisirs de la Charente. Elles sont l'occasion de retombées presse locales très valorisantes.
 - Sponsoring d'**Animation First**, premier festival d'animation Française à New York organisé par le FIAF/Alliance Française en février de chaque année et mettant en avant l'écosystème Charentais et son campus à travers des projections et des ateliers. La formule pour 2021, étant donnée la situation sanitaire à New York, s'oriente vers un événement totalement en ligne.
- Production audiovisuelle :
 - Enrichissement de la série **d'interviews** vidéo des réalisateurs de films et de séries d'animation au moment de leur production à Angoulême, puis mise en ligne sur nos réseaux sociaux au moment de la diffusion des œuvres. Une dizaine d'interviews ont été réalisées et diffusées en 2020.
 - Réalisation d'une nouvelle série de pastilles vidéo sur les **talents de l'animation** installés à Angoulême, jeunes et seniors.
 - Montage des **bandes annonces** des studios d'animation pour diffusion au Mifa
- Sur internet :
 - Animation de la page « Animation Angoulême » sur **Facebook** et publication dans le groupe « Je travaille dans l'animation et le jeu vidéo »

- Promotion de la page Magelis sur **Linkedin** notamment pour promouvoir les offres d'emploi des studios du territoire
- En édition : diffusion d'un cahier de coloriage « héros de Magelis » diffusé à travers le réseau des écoles maternelles et primaires d'Angoulême ou via la Charente Libre...

D-3. Jeu vidéo : créateurs et producteurs indé

Cette filière locale s'est constituée autour du Cnam-Enjmin avec de nombreux anciens étudiants. Elle est constituée de petits studios très investis dans ce qu'on appelle communément le jeu indé (par opposition aux jeux sortis par les grands studios internationaux). Elle est constituée au plan national d'une myriade de petites sociétés très souvent implantées là où vivent leurs créateurs.

- En matière d'évènementiel et de salons :
 - Magelis s'est associé en 2020 à un évènement national - la **Game Cup** - porté par une organisation de premier plan, KissKiss BankBank, plateforme de financement participatif particulièrement investie dans le jeu vidéo indépendant. La première édition de cette compétition nationale a remporté un vif succès avec une centaine de postulants et une phase finale qui a pu se tenir en octobre à Angoulême malgré les contraintes sanitaires. Par contre, nous avons dû annuler la **Game Conf**, la journée professionnelle de colloque dédiée aux enjeux stratégiques de la filière. **Le Festival du Jeu d'Angoulême** porté par Angoulême JV et que nous avons aidé à créer depuis 2 ans a également été annulé. Nous avons associé le Cnam-Enjmin et la région Nouvelle-Aquitaine à cet évènement que nous envisageons de reconduire en 2021, avec son dispositif global prévu initialement.
 - Participation à la **Game Connection Paris** en novembre avec des stands « SO VIDEOGAME » de rendez-vous estampillés Magelis pour les studios de jeu vidéo d'Angoulême en relation, comme en 2019, avec la région Nouvelle-Aquitaine.
 - Participation éventuelle en août à la **GamesCom** Cologne, salon international du jeu vidéo, en relation avec Business France et la région Nouvelle-Aquitaine, en fonction de l'intérêt des entreprises de l'écosystème.
- Production audiovisuelle :
 - Films **reportages** sur la production de jeux à Angoulême. En 2020, nous avons notamment réalisé un film sur Bulwark et ses partenaires locaux à l'occasion de la sortie sur consoles de leur jeu *Mechanicus*, et sur Aurora Games Studio pour la sortie de *Nefasto*. Nous programmons notamment un reportage sur la sortie d'*Hybris* par Aurora, sur Seed by Seed et sur Kalank.
 - Productions de **formats évènementiels**, comme nous l'avons fait sur la Game Cup en 2020.
- Edition : Mailing sur fichier qualifié d'entrepreneurs du jeu vidéo avec envoi de la plaquette dédiée.

D-4. Films et fictions

L'intention est d'attirer des tournages sur le territoire. Il faut d'une part évangéliser les producteurs sur le fonds d'aide à la production et les ressources techniques de très haut niveau présentes en Charente, d'autre part les réalisateurs sur la qualité de l'accueil et l'inspiration qu'ils peuvent y trouver. Nous focaliserons également sur la présence des 4 studios de son qui font de Magelis un pôle performant en France dans le domaine de la postproduction.

- En matière d'évènementiel et de salons :
 - Le **Salon des Tournages** qui devait se tenir à Paris en janvier et qui est visité par de nombreux directeurs de production et régisseurs, est annulé.

- Le **Festival de Cannes** en mai en lien avec l'ALCA et la région Nouvelle-Aquitaine, en fonction de la projection éventuelle du film de Wes Anderson, *The French disptach*.
- **The Spot Festival** en juin, festival du film corporate à Arcachon avec participation au jury en relation avec la région Nouvelle-Aquitaine.
- **IBC Showcase** à Amsterdam ou **SATIS** à Paris en septembre ou novembre, qui sont des salons des technologies de tournage, post production et diffusion avec un stand « son » présentant les studios implantés au sein de l'écosystème Magelis.
- Production audiovisuelle :
 - Nouveau film sur l'**écosystème « son »** d'Angoulême valorisant les moyens de production des studios implantés sur le territoire.
 - **Interview** des réalisateurs avec leurs producteurs lors du tournage en Charente et publication sur nos réseaux sociaux lors de la diffusion du film ou de la fiction.

D-5. Image numérique

Cette filière englobe tous les développements audiovisuels innovants, notamment les effets visuels et la réalité virtuelle. Il s'agit d'une filière émergente avec un nombre encore limité d'acteurs en France et très concentrés en région parisienne.

- En matière d'évènementiel et de salons :
 - La troisième édition d'**Immersity** a pu se tenir début octobre et a remporté un vif succès auprès des participants, malgré le contexte sanitaire. Il y a une forte attente des professionnels de cette filière émergente qui nous amène à prévoir le renouvellement en 2021 de cet évènement auquel sont associés les organismes de référence du secteur : le **CNC** (Centre national du cinéma), *l'Institut Français*, l'association des professionnels de la VR **AF/XR**, l'association des producteurs numériques **Pxn**, l'association européenne **Euromersive**, la nouvelle association des studios **French Immersive Studios**, le cluster aquitain **CATS** et la revue professionnelle *Le Film Français*. L'évènement vise à positionner Magelis auprès des professionnels hexagonaux de la filière comme un territoire accueillant et bienveillant pour la production et la création de narrations immersives. Nous continuerons à l'adosser au festival **Courant3D** auquel nous apportons notre soutien financier pour proposer au public Charentais de nombreuses créations en réalité virtuelle.
 - Pour développer notre relationnel avec les acteurs des **Vfx** (une vingtaine de sociétés d'effets visuels en France), nous créerons en 2021 le colloque que nous souhaitons lancer en 2020 et que nous n'avons pas pu réaliser en raison de la crise sanitaire. Le thème tournera autour de l'évangélisation des producteurs français à l'usage des effets visuels et sur les opportunités de développement collectif à l'international. Nous y associerons le syndicat de la filière **V2F**, ainsi que des organismes comme *Film France* et le *Paris Image Digital Summit*.
 - Le **Sitem** en mars, salon de l'équipement, de la valorisation et de l'innovation des musées, des lieux de culture et de tourisme, en partenariat avec EurekaTech.
 - **Virtuality Paris** en novembre avec un stand « SO VR » selon la mobilisation des entreprises et en partenariat avec EurekaTech.
 - Partenariat à formaliser avec le **Venice VR Expanded**, section dédiée à la VR de la Mostra de Venise.
- Production audiovisuelle :
 - Réalisation d'un nouveau film sur l'écosystème « **vfx** » d'Angoulême associant plusieurs sociétés innovantes du territoire.
 - A partir des **images 360** tournées en 2020 et du premier montage effectué, nous envisageons la réalisation d'un film en réalité virtuelle sur l'écosystème image.

IV- URBANISME / BATIMENTS

Le SMPI Magelis possède des biens aménagés pour répondre aux besoins des acteurs de l'Image. Ces locaux sont mis à disposition et permettent leur installation et leur développement. Le parc immobilier fait l'objet d'interventions courantes.

Des opérations de restructuration, de construction ou d'aménagement sont menées parallèlement pour des projets identifiés.

A. 49/51 boulevard Besson Bey

Les travaux de réhabilitation se poursuivront et seront réceptionnés en 2021 pour permettre l'installation de l'Ecole 42 dans un lieu aménagé et équipé pour recevoir 150 étudiants, 7j/7 et 24h/24. L'immeuble classé patrimoine remarquable, permettra d'offrir 1350m² répartis sur les deux ailes rénovées, autour d'une cour intérieure dans laquelle une extension vitrée permettra d'entrer dans le bâtiment.

Les espaces de formation seront répartis en 3 clusters de 50 étudiants. Le bâtiment disposera également d'un amphithéâtre de 50 places, d'espaces de détente et de restauration ainsi que d'une zone dédiée à l'équipe encadrante.

B. Studios Paradis

La procédure pour le choix d'un concessionnaire n'a pas abouti. Magelis va stopper cette procédure et repartira sur un nouveau groupe de travail afin de définir l'avenir de ce lieu.

C. Ilot 111 à 117 rue de Bordeaux et Centre de documentation

Le pôle image a engagé quatre opérations au sein du quartier de l'image, à proximité de l'Ecole européenne Supérieure de l'Image. Elles sont menées en commun avec la Ville d'Angoulême, qui va réhabiliter les locaux actuellement occupés par l'EESI.

Ces aménagements permettront la mise en œuvre du projet pédagogique de l'EESI sur un même site et s'inscrivent dans la poursuite du développement du quartier de l'image.

Ainsi, dans le cadre de groupements de commandes, la Ville d'Angoulême et le Syndicat Mixte du Pôle Image ont élaboré un programme et lancé un concours de maîtrise d'œuvre commun pour mener à bien les cinq opérations suivantes :

- La réhabilitation des locaux existants de l'EESI (opération 1, sous maîtrise d'ouvrage Ville d'Angoulême),
- La construction d'un bâtiment supplémentaire pour l'EESI sur la parcelle 111-117 rue de Bordeaux (opération 2, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- La construction de locaux à destination d'autres acteurs de l'Image aux 111-117 rue de Bordeaux (opération 3, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- L'aménagement d'un centre de documentation commun à l'ensemble des écoles de l'Image et intégrant le transfert de l'actuelle bibliothèque de l'EESI (opération 4, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- La restructuration de l'immeuble Laubenheimer, qualifié d'immeuble remarquable au titre du patrimoine bâti à préserver (opération 5, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis).

❖ Opération 2 - construction d'un bâtiment supplémentaire pour l'EESI sur la parcelle 111-117 rue de Bordeaux

La construction d'un bâtiment de 1200m² à destination de l'EESI permettra d'aménager un Atelier Volume, un atelier service, une galerie d'essai et une salle de conférence gradinée mutualisée avec celle-ci qui pourra accueillir 80 personnes. Les plateaux étudiants pour les 3^{ème} et 5^{ème} années y seront également aménagés.

- ❖ Opération 3 - construction de locaux à destination d'autres acteurs de l'Image aux 111-117 rue de Bordeaux / Opération 5 - restructuration de l'immeuble Laubenheimer

La construction prévoit l'aménagement d'un ensemble de plateaux polyvalents dédiés à d'autres acteurs de l'Image sur une surface totale d'environ 2000 m².

La réhabilitation de la maison Laubenheimer, qualifiée de remarquable au titre du patrimoine bâti à préserver viendra compléter l'aménagement.

Les opérations 2, 3 et 5 sont distinctes mais les propositions architecturales de regroupement en un même bâtiment seront permises, si les exigences du programme sont respectées.

Une réserve foncière sera conservée sur la parcelle pour des opérations futures.

- ❖ Opération 4 centre de documentation

Cette opération est située au cœur du campus entre la passerelle et le barrage du Nil, en zone rouge du PPRI. Le périmètre de base consiste à réhabiliter 2 bâtiments existants (L et M), sur une surface de plancher de 196m² et d'associer une extension de 30m² d'emprise au sol, sur 2 niveaux. La surface aménagée projetée sera d'environ 256m².

La bibliothèque de l'EESI servira de base à l'équipement. Il sera composé d'un espace de documentation et de consultation, d'espaces de travail en petits groupes, et de projections. Des surfaces permettant les échanges, les consultations et les démonstrations de projets des différentes écoles du campus seront également aménagées.

L'inconstructibilité est la règle générale en zone rouge du PPRI. Cependant une augmentation des surfaces possibles en extension des bâtiments existants sera étudiée, en lien avec des démolitions envisagées en zone inondable, sur l'emprise globale du projet. Ainsi la démolition du bâtiment J, rattachée à l'opération 1, et celle du bâtiment O situé à proximité des bâtiments L et M, pourraient permettre un complément d'aménagement de l'ordre de 130m² et porterait la surface aménagée à 386m² dans le cadre de ce périmètre conditionnel. Si cette opportunité de reconstruction est possible, elle ne pourra se faire que dans le cadre de ce projet et d'un seul acte d'urbanisme. Le droit à construire ne pourra pas être conservé.

En mutualisant certains espaces (entrée/accueil, sanitaires, locaux techniques et divers), ce complément d'aménagement permettrait de créer un nouveau pôle de vie étudiante, en remplacement de l'espace existant dans le bâtiment Le Nil. Il serait plus ouvert sur l'extérieur et permettrait de développer d'autres fonctions répondant aux besoins des étudiants (espace santé, de micro-restauration et de mobilité). La gestion de l'équipement sera définie en fonction des services proposés (Magelis, CROUS, association des étudiants du campus Image...).

L'espace de vie étudiante disposera d'un bureau, d'une annexe pour l'association des étudiants du campus image et d'une salle polyvalente qui pourra servir de foyer, lieu de rencontres, de réalisations d'ateliers (danse, théâtre...), d'espace de jeux (e-sport), de représentations. Les espaces extérieurs situés aux abords de l'établissement seront aménagés pour que l'équipement s'ouvre sur l'espace naturel.

Sur la base du programme intégrant les 5 opérations, les études de conception pour mener ce projet d'ensemble débiteront après l'attribution du marché à une équipe de maîtrise d'œuvre unique, au terme de la procédure de concours sur esquisse engagée en 2020 avec la Ville d'Angoulême.

Parallèlement les autres acteurs techniques du projet seront choisis (contrôleur technique, coordonnateur SPS, géotechnicien...) pour mener à bien ce projet d'envergure, associant complémentarité d'usages et continuités urbaines, au cœur du Quartier de l'Image, en lien avec le

bas de plateau d'Angoulême, reliant le carrefour Barrouilhet au quartier de la gare, en passant par les berges de la Charente.

D. Ilot 164/170 rue de Bordeaux

Magelis dispose d'un ensemble immobilier situé entre le 164 et le 170 rue de Bordeaux sur une emprise d'environ 870m². Cet îlot composé de plusieurs bâtiments est placé au cœur du quartier de l'Image, à proximité du bâtiment Le Nil, au niveau du carrefour Barrouilhet et sur les parcelles avoisinant Les Ateliers Magelis. Les bâtiments sont très vétustes et des travaux de préservation des couvertures vont devoir être entrepris pour éviter leurs ruines.

Une faisabilité a été réalisée en 2019 pour étudier la possibilité d'implantation de l'école Objectif 3D sur cet ensemble. Celle-ci a mis en avant un potentiel aménageable d'environ 2000m² de plancher. Au regard des besoins de surfaces grandissant pour les formations des étudiants de l'Image, la phase pré-opérationnelle engagée à cette occasion pourrait se poursuivre pour recueillir et analyser les besoins de futurs occupants. Une fois l'opportunité et les objectifs du projet validé, une phase de programmation permettrait alors de définir les attentes, les espaces et leur articulation, ainsi que les exigences techniques et réglementaires d'une nouvelle opération d'aménagement.

E. Résidence étudiante rue de la Charente

Le Pôle Image a construit et mis à disposition du Crous une résidence étudiante de 63 logements entre 2014 et 2018. L'augmentation constante du nombre d'étudiants sur le campus Image fait également accroître le nombre de demandes de logements dans le quartier.

Ainsi depuis plusieurs années, la SMPI Magelis poursuit les acquisitions immobilières sur une emprise d'environ 2500m² située rue de la Charente, à proximité immédiate de la résidence L'Auberge Espagnole. Celles-ci devraient arriver à terme en 2020 pour disposer de la totalité de la maîtrise foncière de l'îlot.

Ainsi des études pré-opérationnelles pourraient être engagées afin de vérifier l'opportunité, la faisabilité d'une opération d'aménagement et formuler un projet de construction d'une nouvelle résidence étudiante.

F. L'aménagement et l'entretien du patrimoine existant

Le Pôle Image réalisera les prestations courantes d'entretien, de maintenance et de vérification sur l'ensemble du patrimoine (terrains et bâtiments) afin de disposer d'équipements et locaux en bon état de fonctionnement.

Ces travaux seront engagés par l'intermédiaire de marchés pluriannuels adaptés à chaque type de prestations.

Magelis pourra également réaliser en maîtrise d'œuvre interne des travaux d'aménagement pour faire évoluer et mettre à disposition des utilisateurs des locaux en adéquation avec leurs besoins.

G. Urbanisme

Dans le cadre du projet global de réinvestissement du secteur de la gare, de l'Houmeau, du Pôle Image et des rives de Charente, Magelis poursuivra sa contribution au groupe de travail piloté par le GrandAngoulême.

H. Acquisitions foncières

Le SMPI Magelis restera attentif aux opportunités foncières du quartier afin de conserver une réserve foncière suffisante pour le développement du quartier de l'Image et se positionnera sur d'éventuels achats, notamment ceux qui seront cohérents avec ses propriétés actuelles.

V - LES CONSEQUENCES FINANCIERES

A. Le fonctionnement

Sur l'exercice 2020, les engagements de maîtrise des charges courantes de fonctionnement ont été maintenus comme cela est le cas depuis plusieurs exercices. L'exercice 2020 est bien sûr très particulier dans la mesure où, en raison de la crise sanitaire liée à la covid 19, un certain nombre de dépenses n'a pu être réalisé. Des événements, organisés par Magelis ou auxquels Magelis devait participer, ont dû être annulés. La fête du parvis par exemple n'a pas eu lieu ; les Raf Radi sont en grande partie reportés sur début 2021 ; des salons ont été annulés ou maintenus seulement en visio (Mifa, Start).

Par ailleurs, le niveau des recettes est supérieur à celui prévu au budget primitif. La cession à la SAS immobilière a été réalisée tardivement, les loyers du premier trimestre ont ainsi été titrés en intégralité contrairement à ce qui était envisagé. De même l'ensemble des loyers des Studios Arédi a été titré, la cession étant décalée à début 2021.

Le résultat d'exécution de l'année 2020 est donc positif et devrait s'établir à environ 500 K€.

Les engagements en termes de maîtrise budgétaire demeurent affirmés pour 2021. Les charges de personnel sont en augmentation puisque l'intégralité des postes est désormais pourvue.

Le dispositif d'accompagnement est maintenu. Il permet d'assurer le financement des écoles de l'image. Sur ce nouvel exercice, plusieurs nouvelles formations pourront être soutenues : le master Assistant réalisateur de l'Université de Poitiers, l'école 42 Angoulême Charente Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des discussions en cours avec les partenaires pour le financement de cette nouvelle formation. Il s'agit aussi de poursuivre le soutien aux associations et collectifs. Ce dispositif d'accompagnement comprend également les partenariats engagés (Fibd, Cartoon Movie, Game Cup, etc). Sur 2021 il conviendra en outre de se positionner de nouveau sur le soutien qui peut être apporté aux locataires de Magelis frappés par le deuxième confinement et pour certains privés de tout chiffre d'affaires sur cette période.

Les recettes liées à la gestion du patrimoine immobilier productif de revenus sont en diminution (cession de cinq immeubles à la Sas Immobilière et cession Arédi) et sont estimées à 700 K€.

L'excédent antérieur reporté combiné à une poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement courant permet de construire le budget 2021 avec **un montant de participations statutaires maintenues à un montant global de 3 000 K€**, et permettra de prévoir une affectation en réserve de 300 K€ pour assurer le financement du programme d'investissement et de prendre en charge, grâce au résultat de fonctionnement 2020, le coût 2021 lié à l'ouverture de l'école 42 sans avoir recours à une hausse des participations.

B. L'investissement

Le budget voté en 2020 a été construit de sorte à permettre de reconstituer un excédent de nature à assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement envisagé pour les quatre années à venir sans variation significative (à la hausse) des participations. La section d'investissement reposait sur un excédent reporté en hausse, soit 4 M€ et un niveau de participations statutaires en diminution de 500 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Il est proposé de poursuivre cette stratégie de financement des investissements envisagés. Le niveau de consommation des crédits sur 2020 a été faible car peu d'opérations votées en AP/CP sont entrées en phase opérationnelle sur cet exercice. Elles vont atteindre cette phase sur 2021 et surtout 2022 et 2023. Les opérations menées en partenariat avec la Ville d'Angoulême (bâtiment Eesi, 111-117 rue de bordeaux, Laubenheimer et Centre de documentation) se poursuivent et la phase opérationnelle est lancée sur 2021 (choix du maître d'œuvre en cours). La réhabilitation du 49/51 boulevard Besson Bey est avancée avec une réception des travaux programmée pour septembre

2021. Les crédits prévus sur l'opération Studios Paradis sont quant à eux à un faible niveau de consommation dans la mesure où la consultation en cours n'a pas pu aboutir à ce jour.

A côté de ces opérations structurantes, seront poursuivis les travaux sur le patrimoine immobilier et notamment la création de six nouveaux logements à destination des étudiants à proximité immédiate de l'Auberge espagnole et dont la gestion pourra être confiée au Crous Poitiers.

En ce qui concerne, enfin, l'annuité des emprunts, il est à noter que l'inscription à prévoir pour le remboursement de la dette en capital est sur 2021 équivalent à 2020, soit 700 K€.

Au vu de l'excédent reporté [exercice 2020 qui devrait être clôturé avec un excédent de 4 M€], de l'affectation proposée en réserve au compte 1068, l'équilibre de la section pourrait être assuré par **une inscription en participations statutaires d'un montant maintenu à 3 000 K€ pour 2021.**

*

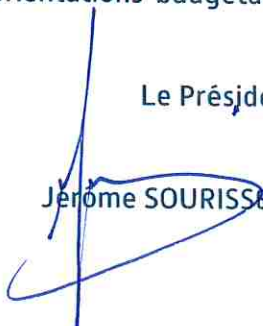
*

*

Je vous propose de bien vouloir en délibérer et accepter ces orientations budgétaires pour 2021.

Le Président,

Jérôme SOURISSEAU



COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE

Mercredi 27 Janvier 2021

RAPPORT N° 3

Crise sanitaire Covid-19 Exonérations loyers et redevances

La pandémie qui s'est répandue en France à partir de la fin janvier 2020 a donné lieu à un premier confinement et a entraîné la fermeture effective de tous les lieux publics non indispensables à la vie du pays à partir du 16 mars.

La propagation du virus COVID-19 n'a pas eu uniquement des conséquences sanitaires, elle a aussi un impact fort sur de nombreuses activités économiques.

Le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis a souhaité accompagner spécifiquement les entreprises et commerces les plus impactés par les conséquences économiques liées à l'épidémie de Coronavirus COVID-19 et pour lesquelles la baisse très importante, voire l'absence totale, de chiffre d'affaires sur la période considérée rend très compliqué le paiement des charges fixes et incompressibles (fournisseurs, salaires, loyer, fluides, ...). Ainsi par délibération 29/2020 du 30 septembre 2020 un certain nombre de demandes d'exonérations de loyers a reçu une réponse positive.

Avec le deuxième confinement et notamment l'absence de ré-ouverture des lieux de restauration, certains locataires ont sollicité le Pôle Image :

Locataire	Adresse	Exonération sollicitée	Loyer mensuel (ht)	Total exo sollicitée (ht)
FARET Loïc	142 rue de Bordeaux	durée de la fermeture	547,48 €	2 189,92 €
LE RIVER	102 rue de Bordeaux	durée de la fermeture	473,21 €	1 892,84 €
LES MAINS SALES	152 rue de Bordeaux	novembre/décembre 20	500,00 €	1 000,00 €
				5 082,76 €

Je vous propose d'accepter les demandes d'exonérations de loyers suivantes :

- Bar Tabac Le Nil pour la période courant de novembre 2020 à février 2021,
- Le River, pour la période courant de novembre 2020 à février 2021,
- Les Mains Sales, pour la période courant de novembre à décembre 2020.

*

*

*

Je vous propose de bien vouloir en délibérer et approuver le soutien tel que proposé.

Le Président,
Jérôme SOURISSEAU



COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE MAGELIS

Mercredi 27 janvier 2021

RAPPORT N°4

Ecole 42 Angoulême – Adhésion à l'association et subvention à l'association au titre de l'année 2021

42 est une école d'informatique entièrement gratuite, ouverte à toutes et à tous sans condition de diplôme et accessible dès 18 ans. Sa pédagogie est basée sur le peer-to-peer learning : un fonctionnement participatif, sans cours, sans professeur, qui permet aux étudiant(e)s de libérer toute leur créativité grâce à l'apprentissage par projets. 42 a été fondée à l'initiative de Xavier Niel en 2013 alors que l'industrie du numérique en France subissait une importante pénurie de développeurs informatiques.

Dans le cadre du lancement de 42 Network, réseau international des écoles 42 dans le monde, Angoulême s'est positionnée pour ouvrir une école 42 sur son territoire, à l'instar des villes françaises de Lyon ou Nice. Il s'agit d'une opportunité pour le territoire et ses entreprises.

Le projet d'implantation de 42 Angoulême est porté à l'origine par le Département de la Charente, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême. C'est au sein du Campus Image, sur les rives du fleuve Charente, qu'un bâtiment de près de 1 300 m² est en cours de rénovation pour accueillir l'école. Son installation et son lancement ont été confiés au Pôle Image Magelis qui anime et coordonne le Campus de l'image réunissant actuellement douze écoles d'enseignement supérieur dans le domaine de l'image.

L'école 42 Angoulême est gérée par l'association du même nom, association loi 1901 dont l'Assemblée constitutive se tiendra le 5 février 2021. L'ouverture de l'école est prévue pour l'automne 2021 (première Piscine). Le recrutement du ou de la directrice est en cours. Il ou elle sera chargé(e) du lancement puis de la gestion de l'école et de la mise en œuvre de la pédagogie développée par 42.

Le Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis pourrait légitimement adhérer à l'association Ecole 42 Angoulême Charente Nouvelle Aquitaine en qualité de membre actif, avec trois représentants au sein de l'Assemblée Générale, « collège membres actifs ». Le montant annuel de la cotisation à l'association est fixé à 1 000 € pour 2021.

Par ailleurs, à la suite de la création de l'association, et pour faire face aux premiers frais (partenariat Ecole 42, frais de création, salaire du directeur, frais de communication), il est proposé de voter une subvention de 200 000 euros dans le cadre d'une convention à intervenir avec l'association. Lorsque l'association aura définitivement arrêté son budget prévisionnel 2021, il sera proposé au comité syndical de voter une subvention complémentaire, couvrant

l'ensemble des frais de fonctionnement 2021 de l'association Ecole 42 Angoulême Charente Nouvelle Aquitaine.

*

*

*

Je vous propose de bien vouloir en délibérer et :

- accepter le principe de l'adhésion du Syndicat Mixte à l'association Ecole 42 Angoulême Charente Nouvelle Aquitaine,
- en ratifier les statuts,
- accepter le versement de la cotisation de 1 000 € pour 2021 et le règlement de celle des années suivantes,
- accepter le principe et les termes de la convention à intervenir entre l'association Ecole 42 Angoulême Charente Nouvelle Aquitaine prévoyant le versement d'une subvention d'un montant de 200 000 €,
- m'autoriser à signer cette convention ainsi l'ensemble des documents y afférents,
- désigner trois représentants du Syndicat Mixte à l'Assemblée Générale de l'association,
- m'autoriser à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Président,

Jérôme SOURISSEAU



COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE MAGELIS

Mercredi 27 janvier 2021

RAPPORT N°5

EMCA – CONVENTION 2020

L'Ecole des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA) a été créée en 1999 à l'initiative du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis afin de répondre à un besoin de professionnalisation du secteur de l'animation. Le Pôle Image en a confié la gestion, dès sa création, à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême.

La formation s'est naturellement intégrée au paysage de l'animation française, bénéficiant d'une excellente réputation chez les professionnels de l'image. En outre, l'école arrive en deuxième position du classement des écoles d'animation réalisé par le Figaro Etudiant (juin 2019). L'école est également membre du Réseau des Ecoles de Cinéma d'Animation (RECA).

Depuis son ouverture, l'école est passée d'une première promotion de 16 étudiants à 166 étudiants à la rentrée 2020-2021.

Depuis la rentrée de septembre dernier, la durée du cursus est passée à 5 ans. La formation est sanctionnée, depuis janvier 2019, par un diplôme de *Chef de projet Conception et Réalisation de Cinéma d'animation* certifié RNCP de niveau 6 (bac+3/4).

Depuis sa création, le financement de cette école est soutenu par le SMPI Magelis.

Pour l'année 2020, le budget prévisionnel annuel de l'école est évalué à 1 723 000 €. Le budget réalisé 2019 s'élève à 1 715 997 €.

Par courrier daté du 1^{er} décembre 2020, le SMPI Magelis est sollicité par la CCI à hauteur de 275 000 €. Le montant de la subvention allouée à l'EMCA inscrit au budget 2020 de Magelis est cependant de 250 000 €. Le Pôle Image subventionnera donc l'EMCA à hauteur de 250 000 € au titre de l'année 2020. Ce montant représente 14,5 % du budget prévisionnel (environ 1500 € par étudiant).

Pour mémoire, les frais de scolarité de l'école s'élèvent à 6625 € par an depuis la rentrée 2017. En 2020, ils représenteront un produit de 1 098 000 € soit 64,00 % du budget prévisionnel.

Le reste des produits est constitué des recettes de prestations de formation professionnelle, de la taxe d'apprentissage et d'une subvention d'équilibre de la CCI.

Le projet de convention relatif au financement de l'EMCA qui vous est présenté en annexe a pour but de préciser les obligations des deux partenaires (Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis et Chambre de Commerce et d'Industrie) et notamment de détailler les modalités de versement de l'aide financière accordée par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE

Mercredi 27 Janvier 2021

RAPPORT N°6

Soutien à l'association du Festival du Film Court d'Angoulême pour l'organisation du Festival International du Film Court d'Angoulême (FIFCA) et de la Fête du Court Métrage 2021

Le FIFCA, Festival International du Film Court d'Angoulême, tiendra sa 18e édition du 7 au 11 avril 2021.

Ce festival, qui existe depuis 2004 à Angoulême, est géré par l'association du Festival du Film Court, constituée majoritairement d'anciens étudiants du Campus de l'Image.

La manifestation présente les œuvres de nouveaux cinéastes talentueux et fait redécouvrir les films de grands cinéastes historiques et militants du format court comme Alice Guy, Paul Grimault, Agnès Varda, Pierre Étaix ou encore Alain Resnais à travers rétrospectives, expositions et débats.

Le reste de l'année, l'association met en place des projections à destination du public charentais avec des reprises des meilleurs films de l'édition précédente ou encore des interventions dans les écoles qui prennent la forme de projections et d'échanges avec les élèves dans une démarche d'éducation à l'image. Elle coordonne également, en 2021, la Fête du Court Métrage à Angoulême.

L'édition 2021 du FIFCA se déroulera au cinéma de la Cité de la BD.

Les tarifs pratiqués sont les suivants : séance unique : 2,5€ ; pass tout accès : 9 €. La moitié des séances seront gratuites.

Il s'agit de l'un des festivals les plus plébiscités par les étudiants de l'image, qui assistent très nombreux chaque année au festival.

Au programme de l'édition 2021 :

- une compétition internationale de courts métrages en présences des réalisateurs,
- une rencontre avec le réalisateur Paul CABON,
- une carte blanche à MIYU Productions,
- une rétrospective (conférence et projections) Jacques DEMY,
- un concours d'écriture de scénario et de Pitch en partenariat avec l'association Art, Culture et Equité
- des séances scolaires, jeune public et familiales

- la projection du best of du festival de moyens métrages de Brive
- d'autres séances thématiques festives, ...

Le site internet du festival : <http://www.filmcourtangouleme.com/>

Par ailleurs la candidature de l'association a été retenue pour organiser la Fête du Court Métrage 2021 sur le territoire. La Fête du Court Métrage a été créée par l'Agence du court métrage, l'Association Courts Devant, la société des Réalisateur de films (SRF) et le Syndicat des Producteurs - Indépendants (SPI) et est soutenue par le CNC. Cet évènement national se déroulera du 24 au 30 mars 2021 à Angoulême et dans toute la France.

Le budget global du festival s'élève à 31 726 €, celui de la Fête du Court Métrage s'élève à 13 512 €. Le Pôle Image est sollicité à hauteur de 8000 € : 6000 € pour l'organisation du Festival et 2000 € pour l'organisation de la Fête du Court Métrage. Le Pôle Image pourrait apporter une contribution financière d'un montant de 8000 € à l'association dans le cadre d'une convention de partenariat à intervenir entre les différentes parties.

*

*

*

Je vous demande de bien vouloir en délibérer et :

- approuver le principe et les termes de la convention établie au titre de l'année 2021, entre l'association du Festival du Film Court d'Angoulême et le SMPI Magelis;
- m'autoriser à signer cette convention, ainsi que tous les documents y afférents.

Le Président,

Jérôme SOURISSEAU

COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE MAGELIS

Mercredi 27 Janvier 2021

RAPPORT N°7

Participation du Pôle Image Magelis Festival d'Animation française de New-York, Animation First 2021

Le Pôle Image Magelis est associé au French Institute Alliance Française (FIAF) pour l'organisation de la quatrième édition du Festival d'animation française à New-York, Animation First, qui aura lieu du 5 au 15 février 2021.

Cette manifestation permet de présenter la richesse et la diversité de l'animation française au public américain et notamment au public adulte.

Le French Institute Alliance Française est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif. Sa mission est d'offrir aux new-yorkais des programmes éducatifs et artistiques innovants qui sont représentatifs de la richesse et de la diversité des cultures francophones. Il est à ce jour l'un des plus grands et prestigieux centres culturels franco-américain des Etats-Unis et un lieu incontournable pour les new-yorkais francophiles et francophones.

Cette quatrième édition du festival offrira pour la première fois un festival hybride : une plateforme numérique dédiée dont les contenus seront disponibles et visibles partout aux Etats-Unis pendant les 10 jours de Festival, ce qui apporte une couverture médiatique remarquable.

Le Festival proposera un programme varié, ambitieux, innovant et interactif avec des longs et courts métrages d'animation, des documentaires, des fictions, des ateliers interactifs. Le programme comptera une sélection de réalisations charentaises témoignant de la vitalité du territoire :

- La projection des longs métrages d'animation « *Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary* » de Rémi Chayé, invité d'honneur du Festival, produit par 2 Minutes et fabriqué à Angoulême et « *Josep* » de Aurel, coproduit par Les Films du Poisson Rouge et qui sortira en avant-première américaine lors d'Animation First, visible sur tout le territoire des Etats Unis.
- Le Festival accueillera pour la première fois une compétition étudiante franco-américaine incluant l'EMCA d'Angoulême, qui participe au festival depuis l'origine. Les écoles participantes sont : EMCA (Angoulême), Les Gobelins (Paris), Rubika ex-Supinfocom (Valenciennes) pour la France, School of Visual Arts (New York), CalArts (Santa Clarita, CA) et Ringling (Sarasota, FL) pour les USA. Les deux jurys étudiants seront présidés par un grand professionnel de l'animation franco-américain Kristof Serrand de Dreamworks. Le jury français notera les films des écoles américaines et réciproquement.

- L'EMCA présentera une exposition en Réalité Augmentée, issue des travaux de ses étudiants de 3ème année, mettant ainsi en valeur la créativité et les technologies de pointe enseignées à Angoulême dans cette école phare du Campus de l'image d'Angoulême.

C'est donc une plateforme exceptionnelle qu'offre le Festival pour mettre en valeur le rôle de Magelis, l'excellence de son savoir-faire et ses productions auprès des professionnels, du grand public, et particulièrement des étudiants américains et contribuer au rayonnement de Magelis et à son positionnement international dans l'industrie de l'animation.

Le budget prévisionnel de l'édition 2021 d'Animation First s'élève à 104.000€ [comprenant 20.000€ de budget marketing afin de faire rayonner le festival partout aux Etats Unis].

Pour mettre en place cette nouvelle édition d'Animation First, le FIAF se tourne vers le Pôle Image Magelis et sollicite un soutien financier d'un montant de 7 000 €.

*

*

*

Je vous propose de bien vouloir en délibérer et :

- accepter le principe d'un soutien financier du Pôle Image Magelis au FIAF, pour un montant de 7 000 €, au titre du Festival d'animation française, Animation First édition 2021,
- m'autoriser à signer la convention de partenariat afférente ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Président,

Jérôme Sourisseau

COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE MAGELIS

Mercredi 27 janvier 2021

RAPPORT N°8

Bien immobilier – Instruction de DIA

Le Syndicat Mixte du Pôle Image MAGELIS dispose d'un délai maximal de deux mois à partir de son dépôt à GrandAngoulême pour notifier sa décision concernant la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) suivante.

La déclaration n° 20-0845 déposée le 13 novembre 2020 a été transmise le 20 novembre 2020 par les services du GrandAngoulême au SMPI MAGELIS. Elle concerne la vente d'un ensemble immobilier situé au 2, rue du Canal et 44, place de la Croix à Angoulême, cadastré AE n° 725, d'une superficie de 71 m². Ce bien actuellement loué est composé de :

- au rez-de-chaussée : un studio,
- au premier étage : un appartement, un duplex et un studio,
- au deuxième étage : deux studios.

Il serait cédé à monsieur Youri GEOFFROY et madame RABILLER Laëtitia - pour un montant de 290 000 € dont 9 000 € de mobilier, plus 14 000 € de commission.

Ce bien est situé dans un îlot sur lequel le Pôle Image s'est vu déléguer un droit de préemption urbain renforcé (DPUR).

Le pôle d'évaluation domanial a été saisi pour avis sur ce bien le 17 décembre 2020.

Par ailleurs, le SMPI MAGELIS a saisi le vendeur et son notaire par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 23 décembre 2020 en vue d'obtenir des informations complémentaires sur ce bien afin de permettre l'étude de cette DIAI.

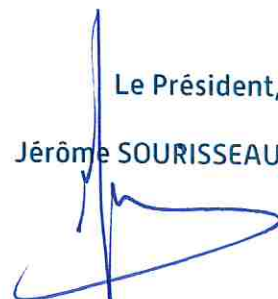
*

*

*

Je vous propose de bien vouloir en délibérer et vous prononcer sur l'opportunité et l'intérêt d'exercer ou non le droit de préemption sur la propriété désignée dans la DIA n° 20-0845.

Le Président,
Jérôme SOURISSEAU



COMITE SYNDICAL DU POLE IMAGE

Mercredi 27 janvier 2021

RAPPORT N°9

Bilan / Ajustement des autorisations de programme / crédits de paiement

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Cette procédure permet de ne pas faire supporter au budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice. Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. Les crédits de paiement correspondent aux prévisions annuelles du budget.

Chaque autorisation de programme comporte la réalisation prévisionnelle par exercice des crédits de paiement. La somme des crédits de paiement doit être égale au montant de l'autorisation de programme.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Les autorisations de programme peuvent être votées à chaque étape de la procédure budgétaire même si elles n'ont pas été présentées lors du débat d'orientations budgétaires.

Les crédits de paiement non utilisés une année devront être repris l'année suivante par délibération au moment de la présentation du bilan annuel d'exécution des AP/CP.

Toute autre modification de ces AP/CP se fera aussi par délibération.

Ainsi, par délibérations du comité syndical, six autorisations de programme ont été créées, dont le bilan après ajustement (délibération n° 40/2020 du 2 décembre 2020) est le suivant :

N° Op.	Libellé opération	AP	CP 2018	CP 2019	CP 2020 votés	CP 2020 réalisés	CP 2021	CP 2022	CP 2023
1501	Ilôt 111/117 rue de Bordeaux	5 000 000			1 800 000	9 830	1 700 000	1 000 000	500 000
1701	Centre de doc.	1 807 000			200 000		500 000	900 000	207 000
1702	49 bd Besson Bey	3 735 977	40 800	85 177	2 314 823	697 211	1 295 177		
1703	Studios Paradis	2 000 000		30 660	1 969 340	17 100			
1801	Bâtiment Eesi	3 000 000		1 620	598 380		1 200 000	1 000 000	200 000
2001	Laubenheimer	600 000					100 000	332 000	168 000
		16 142 977	40 800	117 457	6 882 543	724 141	4 795 177	3 232 000	1 075 000

Il est proposé au comité syndical de se prononcer sur la modification des AP/CP et d'approuver l'ajustement proposé :

N° Op.	Libellé opération	AP	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
1501	Ilôt 111/117 rue de Bordeaux	5 000 000			9 830	1 690 170	2 300 000	1 000 000
1701	Centre de doc.	1 807 000				500 000	900 000	407 000
1702	49 bd Besson Bey	3 735 977	40 800	85 177	697 211	2 912 789		
1703	Studios Paradis	2 000 000		30 660	17 100	1 952 240		
1801	Bâtiment Eesi	3 000 000		1 620		1 198 380	1 000 000	800 000
2001	Laubenheimer	600 000				100 000	332 000	168 000
		16 142 977	40 800	117 457	724 141	8 353 579	4 532 000	2 375 000

*

* *

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et :

- approuver l'ajustement des AP/CP tel qu'exposé,
- m'autoriser à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Président,

Jérôme SOURISSEAU